



MAI 2019 • N° 1002

# Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

## **BALLADE POUR PRIER NOSTRE-DAME**



*L'alchimiste observe, scrute, interroge,  
anxieux et attentif à l'évolution de l'incendie.*

## MOTION 2019

**Près de 24.000 veuves d'Anciens Combattants constituent la deuxième composante de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc. Leurs représentantes se sont réunies en Commission Nationale à PARIS le mardi 9 avril 2019.**

- \* Les veuves de titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation sont toutes des ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), qualité qui leur a été reconnue par un décret de janvier 1991.
- \* A ce titre, elles sont détentrices d'une carte de ressortissante qui leur permet d'être reconnues comme telle sur tout le territoire national.
- \* Des représentantes siègent aux Conseils d'Administration de l'ONACVG et de ses Services départementaux, en particulier dans les commissions de solidarité et de mémoire.
- \* Elles participent activement aux cérémonies commémoratives et à la transmission de la mémoire.
- \* Elles occupent de plus en plus de postes à responsabilité dans les associations du Monde combattant et les associations de mémoire.
- Les conjointes survivantes d'anciens combattants apprécient l'aide administrative et financière octroyée par l'ONACVG à l'égard de ses ressortissants en difficulté morale et matérielle, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent.
- Elles insistent pour que les moyens humains et financiers des services départementaux de l'ONACVG soient maintenus ou renforcés à un niveau qui garantisse un suivi constant et une qualité de vie décente aux conjointes survivantes d'anciens combattants.
- Sur le plan de la fiscalité, les veuves des titulaires de la carte d'ancien combattant demandent, comme elles le font depuis dix ans, que la demi-part fiscale supplémentaire soit restituée à celles dont le conjoint ancien combattant est décédé avant qu'il n'ait pu lui-même en bénéficier, c'est à dire avant 74 ans.

Elles sont indignées du refus des pouvoirs publics de reconnaître l'inégalité flagrante créée entre elles par le «réaménagement» de l'attribution de la demi-part supplémentaire en fonction de l'âge du décès de l'époux.

Celles qui ont perdu le droit à la demi-part fiscale considèrent que cette distinction est une atteinte à la reconnaissance par l'Etat du service rendu au pays par leur époux comme par tous les anciens combattants, donc un vrai préjudice moral.

Discriminer la veuve d'ancien combattant en se fondant sur l'âge de décès de l'époux, c'est avant tout discriminer l'ancien combattant lui-même.

Une contribution en ce sens a été déposée lors du «Grand Débat National».

La motion 2019 a été adoptée à l'unanimité des membres présents de la Commission Nationale des Veuves d'Anciens Combattants et approuvée à l'unanimité par les Veuves déléguées des Associations Départementales présentes.

NB - Cette motion concerne de la même façon les conjoints survivants d'anciennes combattantes.

## SOMMAIRE

Motion des Veuves .....	2
Editorial de Georges Merle .....	3
Rapport du Comité Fédéral .....	4/5
Rapport du Comité Fédéral .....	6/7
Commémoration du 8 Mai 1945 et du 6 juin 1945 .....	8/9
Mémorial de la France combattante .....	10
Les Congrès départementaux .....	11
L'histoire de l'Algérie .....	12/13
Vie des départements .....	14
Mots croisés de Pierre Nivet .....	15
Publicité Mistral .....	16

## LE CARNET DU PG-CATM

### NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine le décès de **M. Georges SOUDIEUX**, survenu le 20 mars dernier, à l'âge de 84 ans. Il fut Président de l'ADCPG-CATM de l'Aisne et membre du Comité Fédéral de 1999 à 2013.

Ses obsèques ont été célébrées le 26 mars 2019 en l'église Sainte-Croix de Viels-Maisons.

**Le «PG-CATM» exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.**



### Il y a 100 ans, l'armistice 14/18 et la suite ...



**A l'hécatombe suivra l'euphorie de la victoire, mais dans le malheur et la misère pour les peuples.**

Après les moments de liesse populaire, les peuples vont connaître des années difficiles. Les longues et laborieuses négociations déboucheront sur cinq traités dont celui de Versailles. Ces négociations vont-elles permettre de trouver des solutions préservant la paix et éviter de nouveaux conflits ? La création de la Société des Nations (SDN) créera

l'espoir.

Mais qu'en est-il du peuple Allemand ? La misère, les troubles seront le terrain favorable pour l'exploitation par les extrémistes de ce pays qui trouvent là une occasion de revanche : à l'époque, une devise gravée sur un monument à Berlin indique «*Les vaincus qui vaincront demain*».

Les premiers signes de la revanche. Peu y ont pris garde.

Pourtant les peuples et les Etats clament plus jamais ça. Rappelons-nous, l'édification dans les communes des monuments et des longues listes de nos morts. Plus jamais ça ; oui !

Des négociations aboutiront à des traités dont celui de Versailles le 28 juin 1919 animées par la vengeance et la haine des dirigeants. Les Allemands n'y seront pas associés (ce qui peut s'expliquer).

Les traités sont ressentis comme une humiliation. La livraison de production, la neutralisation de la Ruhr vont mettre le peuple Allemand à genoux ; misère, famine, troubles, anarchie, crise politique et morale, vont permettre la manipulation. Ce traité aura enfanté d'un monstre, **le nazisme**.

L'Allemagne perd ses colonies et restitue l'Alsace et la Lorraine.

L'Empire Austro-Hongrois est démantelé, divisé, éclaté entre Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie. Des nouvelles frontières sont redéfinies : Cameroun, Syrie, Liban, Israël, Palestine, Jordanie, Irak. Elles vont engendrer les conflits futurs et encore de nos jours.

La création de la SDN (*Société des Nations*) ancêtre de l'ONU (*Organisation des Nations Unies*) va créer l'espoir. La première réunion aura lieu à Genève le 15 Novembre 1920. (L'absence momentanée de l'Allemagne, de la Russie et des Etats Unis permettra malgré tout sa mise en place).

La volonté de quelques hommes et la création de la SDN ouvrira t-elle la porte de l'espoir ?

L'histoire permettra t-elle d'éclairer les bons chemins à prendre pour sauver la paix. Ce ne fut pas le cas, 20 ans après, la Deuxième Guerre mondiale éclatait et ouvrait les portes de l'Enfer et au nazisme.

**Georges Merle**

**Secrétaire général adjoint FNCPG**

**N. B.**

En 14/18 : 250 000 Alsaciens seront incorporés dans l'armée Allemande et 18 000 dans l'armée Française.

Le 9 février 1920 pour la première fois depuis 1870, les Alsaciens seront appelés à nouveau sous les drapeaux de la France. 110 000 habitants seront expulsés vers l'Allemagne.



**Les Anciens Combattants partagent la douleur des Parisiens et des Français à l'occasion de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, haut lieu de la chrétienté et de l'Histoire de France.**

**Paris ne serait pas Paris sans la cathédrale Notre-Dame.**

**Un élan de solidarité se dessine pour sa reconstruction.**

**Le Monde combattant ne peut rester indifférent et notre Fédération ne manquera pas d'apporter sa pierre à sa mesure.**

# LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ FÉDÉRAL

présenté par le Secrétaire Général

La Fédération a tenu son 59<sup>e</sup> Congrès National à TROYES les 13, 14 et 15 juin 2018.

Rappelons que la vie de la Fédération est marquée par un congrès tous les deux ans, en alternance avec une Assemblée Générale Statutaire.

L'année fédérale 2018 a été particulièrement chargée surtout en activités et ce rapport moral, que j'ai l'honneur de vous soumettre, vous permettra de vous les remémorer et les apprécier à leur juste valeur. Ce rapport va tenter, très modestement, d'analyser ces activités et rendre compte aussi fidèlement que possible de l'important travail réalisé par l'équipe fédérale.

Le succès de nos congrès, comme de nos Assemblées Statutaires, a une nouvelle fois fait ressortir la vitalité et l'engagement de notre Fédération qui demeure une des plus importantes du Monde combattant et victimes de guerre.

Serge AUFFREDOU

## ORGANISATION

### LA VIE FÉDÉRALE

Organisé les 13, 14 et 15 juin 2018 à Troyes, le 59<sup>e</sup> Congrès National fut d'une grande tenue et très constructif.

Ce Congrès avait notamment :

A élire le nouveau Bureau Fédéral de 12 membres et dont je vous rappelle les noms : Serge Auffredou, Philippe Blanchet, Hubert Chazeau, Paulette Chovelon, François Creseveur, Pierre Destarac, Jacques Goujat, Mireille Gourlan, Georges Merle, Gérard Poupa, Pierrette Sarrazin, Claude Terrasson.

Et à valider l'ensemble des désignations départementales pour compléter le Comité Fédéral, ainsi que la Commission Nationale des Veuves, titulaires et suppléantes.

**Sont désignées pour représenter la Commission Nationale des Veuves au Comité Fédéral :** Titulaires : Mmes Jeanine Valain et Michèle Jaffré

**Suppléantes :** Mmes Eliane Héry et Nicole Ravet.

J'ai l'honneur, mais aussi la très lourde charge, de vous soumettre le rapport sur les activités fédérales dans des domaines les plus variés.

Je tiens à rendre un hommage tout particulier à l'ensemble des membres du Bureau Fédéral pour le travail effectué au cours de cette année 2018 malgré les difficultés de santé du Président honoraire, Jacques Goujat.

Le nombre de congrès ou assemblées générales reste constant.

### LES EFFECTIFS

Ils sont en diminution malgré le recrutement d'adhérentes ou adhérents nouveaux ; ce nombre n'est pas négligeable, mais ne peut compenser la disparition de nos camarades.

Il est urgent de prendre des initiatives afin de maintenir nos sections et associations. L'accueil des sympathisantes et sympathisants, ainsi que les OPEX, pourrait répondre en partie à notre préoccupation. Les effectifs étaient à la date du 31 décembre 2018 de 109 844.

### LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il est assuré par le Secrétaire Général assisté de Mme Paulette Chovelon, en qualité de Secrétaire Générale Adjointe, a assuré efficacement la mise en place et la mise à jour du nouveau site Internet de la Fédération.

Georges Merle, en qualité de Secrétaire Général Adjoint, supervise les éditions départementales.

#### Répartition des Membres du Bureau pour assurer leurs responsabilités dans les différents secteurs de l'Activité fédérale

Jacques Goujat	Reconnaissance et Défense des droits Relations extérieures et internationales ONACVG
Hubert Chazeau	Organisation Communiqués et messages fédéraux Chargé de Missions ponctuelles
François Creseveur	Directeur de la publication Procès-verbaux du Bureau Fédéral
Pierre Destarac	Civisme et Mémoire Accueil OPEX Chargé de Missions ponctuelles
Mireille Gourlan	Veuves d'ACVG ONACVG Chargée de Missions ponctuelles
Pierrette Sarrazin	Veuves d'ACVG ONACVG Chargée de Missions ponctuelles
Claude Terrasson	Orientation Chargé de Missions ponctuelles
Serge Auffredou	Secrétariat général – Relations avec les Associations départementales
Paulette Chovelon	Assistance du Secrétaire général Site Internet – Communication
Georges Merle	Assistance du Secrétaire général Editions départementales
Gérard Poupa	Patrimoine Politique financière de la FD Trésorerie – Comptabilité
Philippe Blanchet	Politique financière de la FD Trésorerie – Comptabilité

Les relations étroites et permanentes du Secrétaire Général avec le Président délégué, sont le garant d'un travail de confiance, indispensable à la bonne marche de notre Fédération. Je voudrais rappeler l'assiduité des responsables élus dans nos diverses instances, aussi bien aux réunions du Bureau que dans les différentes commissions. Que tous, ici, trouvent l'expression de ma sincère reconnaissance.

### LE COMITÉ D'HONNEUR

Celui-ci est composé actuellement de six membres.

**Membres d'Honneur :** Pierre Bellet, Paul Boisnier, Daniel Cougy, Albert Decoin, Pierre Dürr et Lucien Marès.

### LA COMMISSION NATIONALE DU MÉRITE FÉDÉRAL

Elle se compose désormais de cinq membres.

**Président :** Pierre Bellet

**Membres :** Claude Decoster, Colette Lavaux, Claude Terrasson et une secrétaire.

La commission a eu à traiter pour la promotion 2018, 535 dossiers pour le Mérite Fédéral et 258 dossiers pour la médaille de la Fidélité.

### LES RÉUNIONS DU COMITÉ FÉDÉRAL

Une réunion du Comité Fédéral s'est tenue le 27 novembre 2018 et le 9 avril 2019. Tous les sujets d'importance font l'objet d'un débat animé et constructif.

### LA RÉUNION DES VEUVES

Chaque année, une journée spécifique est consacrée à la situation des Veuves adhérentes de notre Fédération. Elle a eu lieu le 9 avril pour 2019.

Cette réunion s'adresse aux 24.000 Veuves membres à part entière de notre Fédération. L'échange sur le rôle de chacune dans leur association est bénéfique pour l'ensemble.

La part prise dans l'action sociale par les Veuves est remarquable et, à ce sujet, elles peuvent compter sur notre reconnaissance.

La délivrance de la carte de ressortissante de l'ONACVG a été une avancée certaine. Des efforts sont encore à fournir pour que toutes nos veuves puissent en bénéficier.

Les comptes rendus de ces réunions paraissent dans le PG-CATM. Vous trouverez en page 2 la Motion des Veuves pour 2019.

### LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Notre Fédération, nos Associations et Sections locales sont particulièrement attachées aux cérémonies officielles et notamment celles :

- du dernier dimanche d'avril, Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation, du 8 Mai, du 8 Juin du 18 Juin, du 25 Septembre, du 11 Novembre et du 5 Décembre, Journée Nationale Officielle en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Soulignons l'importance de la cérémonie du 5 Décembre, date officielle, que notre Fédération a choisie pour honorer la mémoire de nos Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et qui mérite une reconnaissance identique.

Nous constatons chaque année une mobilisation appréciable en province et dans l'ensemble des villes et villages de France.

Notre Fédération tient à préserver ses propres dates associatives, le 3 Septembre à Paris et le 16 Octobre, cérémonie pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, l'année 2018 a marqué le 41<sup>e</sup> anniversaire de l'Inhumation du Soldat Inconnu d'AFN.

### LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Notre action doit s'amplifier en direction de la jeunesse. Nous devons transmettre à nos enfants notre vécu et sensibiliser l'ensemble des enseignants et élèves.

Cette action doit être permanente afin que les sacrifices de centaines de milliers de camarades morts au combat ne tombent pas dans l'oubli. Les initiatives prises ces dernières années par notre Fédération, nos Associations et nos sections locales ont été concluantes et appréciées.

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la guerre 1914/1918, un Groupement d'Intérêt Public «GIP» a été créé pour gérer l'évènement.

Dans la continuité du 100<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1914/1918, en 2018 des cérémonies ont eu lieu pour commémorer, la bataille de Vimy, le Chemin des Dames et l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Le 11 Novembre 2018, plusieurs cérémonies ont été organisées, dont la venue de plusieurs Chefs d'Etats à Paris sous l'Arc de Triomphe.

### LA POLITIQUE SOCIALE

Le bilan social de la Fédération demeure à un niveau très élevé et nous procédons au recensement des aides apportées aux adhérentes et adhérents dans le besoin.

L'action sociale diligentée par notre Fédération mérite d'être signalée. Elle s'élève globalement à 433,500 euros, à savoir :

- 376 800 euros pour l'aide aux malades hospitalisés (7 300 interventions).
- 54 700 euros pour 89 secours exceptionnels.
- 2 000 euros pour venir en aide à 4 enfants scolarisés.

Une Commission sociale, en charge de l'étude des dossiers exceptionnels, a été créée afin de rendre des avis sur l'ensemble des demandes formulées.

Cette Commission sociale de six membres est composée de :

Mme Pierrette Sarrazin, Vice-Présidente du Bureau Fédéral.

Mme Mireille Gourlan, Vice-présidente du Bureau Fédéral.

Mme Nicolle Chrétien, Présidente de l'ADCPG-CATM

Ardèche-Drôme.

M. Gérard Poupa et Philippe Blanchet, Trésoriers Fédéraux.

M. Serge Auffredou, Secrétaire Général de la Fédération.

### LES FINANCES

#### Les calendriers et agendas

Les sommes collectées lors de la distribution des calendriers et agendas représentent une part importante de nos ressources comme celles de nos Associations et sections locales.

La distribution des calendriers et agendas est une démarche difficile et nous adressons à nouveau un grand merci à nos courageux camarades qui perpétuent cette tradition.

Pour 2018, nous avons commandé 170 000 calendriers et 3 200 agendas.

#### Le PG-CATM

Le prix du journal «LE PG-CATM» édition nationale de 16 pages est facturé 1,10 euros l'exemplaire.

Ce coût raisonnable ajouté au montant de la cotisation de l'adhérent ne doit pas être une charge pour la trésorerie de nos Associations départementales.

#### La cotisation fédérale

Elle est actuellement à 3,20 euros depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est important, une nouvelle fois, de rappeler aux Associations départementales qu'elles ont l'obligation de faire remonter leurs résultats comptables à la Fédération. Il en est de même pour les sections locales vis-à-vis de leurs Associations départementales.

# LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ FÉDÉRAL

## LA SOLIDARITÉ

La solidarité demeure plus que jamais le maître mot pour notre Fédération, nos Associations et sections locales.

Nous pourrions depuis tant d'années rédiger une liste impressionnante des actions conduites dans ce domaine.

Mais ne méconnaissons pas les difficultés rencontrées sur le terrain pour la mise en place de telles actions. Celles-ci ne sont pas le seul fait de la Fédération mais également de nos Associations et sections locales.

Depuis fin 2015, nous avons un partenariat avec l'hôpital Gustave Roussy. L'opération «*Poussons les murs pour les petits*» vise à restructurer 12 chambres de l'unité «La Plaine» pour accueillir les enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un parent. Cette opération a été un vif succès ; un chèque d'un montant de 435 000 euros a été remis lors de la séance de clôture du Congrès de Troyes, le 15 juin 2018.

## LES OPEX

Depuis plusieurs années, la Fédération accueille en son sein des OPEX, dont certains prennent en charge la direction de section locale et d'association départementale.

Pierre DESTARAC, nouvellement élu au Congrès de Troyes, est le vice-Président chargé des OPEX.

## NOS RELATIONS EXTÉRIEURES

Notre Fédération est affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC) avec qui nous entretenons d'excellentes relations et qui a été présidée par Jacques Goujat pendant de nombreuses années.

Nous invitons l'ensemble de nos Associations départementales à s'investir dans la vie des UDAC, notre rôle y est particulièrement important.

Huit membres de la Fédération se retrouvent administrateurs de l'UFAC, dont certains siègent au Bureau ; notre Fédération est bien représentée également dans l'ensemble des commissions. Nous comptons également un représentant à la Commission de contrôle financier.

## L'OFFICE NATIONAL DES ACVG

Nous sommes conscients du rôle des services départementaux de l'ONACVG, lieux de rendez-vous privilégiés et incontournables pour l'ensemble des ressortissants anciens combattants et victimes de guerre.

Les services sociaux, dont les crédits sont revalorisés chaque année, sont très appréciés de nos camarades en difficulté.

Les conseils départementaux, dont beaucoup de nos responsables sont membres, doivent veiller avec sérieux au bon fonctionnement de ces services.

Que les directeurs et les personnels des services départementaux soient de nouveau remerciés.

Réjouissons-nous des relations privilégiées que nous entretenons, tant avec la Direction Générale qu'avec l'ensemble des personnels.

L'action du Président honoraire au poste de Premier vice-président a favorisé incontestablement ces bonnes relations.

## LA RECONNAISSANCE ET LA DÉFENSE DES DROITS

La FNCPG-CATM en étroite collaboration avec l'UFAC conduit sans relâche son action pour la sauvegarde du droit à réparation. Des mesures significatives ont été enregistrées au cours des derniers budgets.

Le Monde Combattant ne peut se satisfaire de reports permanents lorsqu'il s'agit du droit à réparation. Restons vigilants sur ces points, sans négliger les revendications formulées par l'ensemble du Monde combattant et Victimes de guerre.

Notre action, qui s'est intensifiée, nous a permis d'obtenir des réponses précises à nos préoccupations, telles que :

- Le maintien d'un budget autonome.
- Le maintien des services de proximité de l'ONAC-VG.
- L'imprescriptibilité du droit à réparation.
- La situation financière des Veuves d'anciens combattants et des anciens combattants eux-mêmes.
- La retraite mutualiste.
- La campagne double pour les anciens d'AFN.
- La demi-part fiscale servie à 74 ans.
- L'attribution de la carte du combattant pour les séjours égaux ou supérieurs à 120 jours à cheval sur le 2 juillet 1962.
- L'attribution de la carte du combattant pour les missions menées en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964.
- La carte du Combattant pour les OPEX.
- La revalorisation de la retraite de la carte du combattant qui passe au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à 50 points et au 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 52 points. En année pleine, cette retraite correspond à 751,40 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

De nombreux sujets demeurent en suspens. Ils ne sont en aucun cas ignorés et font l'objet d'un régulier rappel auprès de nos instances gouvernementales.

## LA COMMUNICATION

### LE PG-CATM ET SES ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES

Notre mensuel, bon vecteur de communication et d'ouverture vers l'extérieur, doit demeurer attractif et près de l'actualité. Il doit également respecter les contraintes incontournables de la commission paritaire.

Notre PG-CATM reflète la vie de notre Fédération, ainsi que de nos Associations départementales, au travers des éditions départementales.

Nous regrettons la diminution des éditions départementales qui prive d'information un grand nombre d'adhérents.

Nous pouvons saluer le Comité de rédaction qui se réunit tous les mois pour établir le sommaire du journal national. Ce Comité est composé de François Creseveur Directeur de la publication et rédacteur en chef - Serge Auffredou, Secrétaire Général - Paul Philippart, notre pigiste et Philippe Casteloot qui en assure la coordination.

A peine un tiers de nos adhérents reçoivent le PG-CATM. Nos autres moyens de communication sont connus et appréciés, notamment le site Internet et le courrier électronique.

### L'ORIENTATION - LES AFFAIRES INTERNATIONALES L'UNION DU MONDE COMBATTANT

L'UFAC mène une activité soutenue dans le domaine de la défense du droit à réparation, nous devons nous y associer pleinement.

L'UFAC demeure le lien privilégié et indispensable entre les différentes organisations représentatives du Monde combattant et victimes de guerre.

## ACTION EN FAVEUR DE LA PAIX

Nous traversons une fois de plus, une période particulièrement fragile où des conflits de toute nature subsistent dans une multitude de pays. Chaque fois, notre Fédération fait part de sa désapprobation. Nous réaffirmons notre attachement aux actions conduites par la France sous des formes pacifiques et diplomatiques contribuant au dénouement de certains.

## CONCLUSION

En guise de conclusion, ce rapport moral d'activité renouvelle le témoignage de notre reconnaissance envers nos adhérentes et adhérents qui ont fondé et développé notre Fédération, il y a de cela 74 ans.

La FNCPG-CATM, l'une des toutes premières et des plus importantes fédérations du monde des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'ouvre, depuis quelques années, à nos camarades OPEX. Qu'ils soient tous les bienvenus. Il en est de même pour nos amis Sympathisantes et Sympathisants qui partagent nos valeurs.

Nos remerciements sincères et chaleureux iront notamment vers celles et ceux qui œuvrent au maintien de notre Fédération.



# INSTITUT GUSTAVE ROUSSY INAUGURATION DE L'UNITÉ DE PÉDIATRIE «LA PLAINE»



Après plusieurs mois de travaux, l'unité La Plaine, qui accueille les patients âgés de 0 à 12 ans au sein du département de Cancérologie de l'enfant et de l'adolescent, a été entièrement rénovée afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux jeunes malades et à leurs parents. Restructuration, nouveaux équipements, murs colorés... Les travaux qui s'élevaient à 1,2 million €, ont été pour moitié financés grâce à la campagne «**Poussons les murs pour les Petits**» et au soutien de mécènes, particulièrement la Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre.

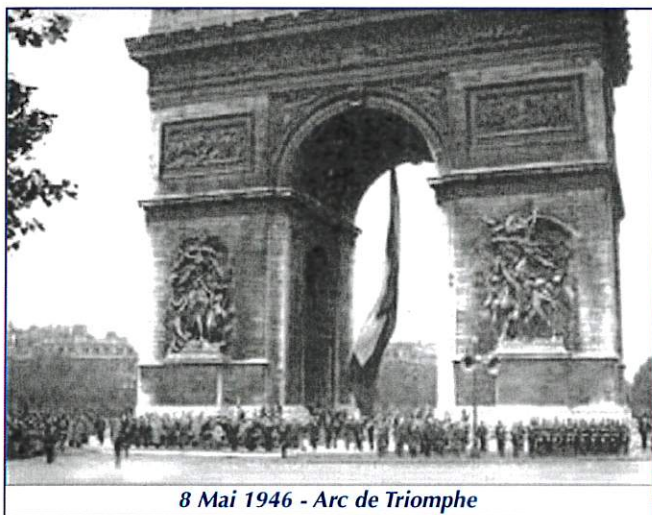


# COMMÉMORATIONS DE LA VICTOIRE ET DU DÉBARQUEMENT

## Les temps forts du 8 Mai 1945 et du 6 Juin 1945 depuis 75 ans

2019 est une année particulière puisqu'y seront commémorés le 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, de la Libération de Paris, le 74<sup>e</sup> de la victoire du 8 Mai 1945 et le 100<sup>e</sup> anniversaire du grand défilé de la victoire du 14 Juillet 1919 sur lequel notre revue reviendra prochainement.

L'anniversaire de la victoire du Mai 1945 a déjà été abordé dans ses colonnes à propos du débat sur la limitation ces jours fériés célébrant de tels événements (voir revue PG CATM n° 991 de mai 2018). Elle a toujours donné lieu à une commémoration annuelle présidée par le président de la République, avec un hommage face à la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe, précédé d'un dépôt de gerbe au pied de la statue parisienne du Général de Gaulle depuis son inauguration avec remontée des Champs Elysées.



8 Mai 1946 - Arc de Triomphe

Rappelons que c'est une première loi, du 7 Mai 1946, qui a institué la célébration le 8 mai ou le premier dimanche suivant, de la «*victoire remportée par la France et ses alliées*». Ainsi pour ne pas retarder l'effort de production qui conditionnait la réussite de la reconstruction économique de la France, il avait été décidé de reporter la célébration de la victoire de 1945, au dimanche 12 Mai. Le général de Gaulle invité par le président Félix Gouin, à participer à cette commémoration, avait décliné cette invitation et se rendit ce jour là, sur la tombe de Georges Clemenceau. En 1948, François Mitterrand alors ministre des anciens combattants confirmait le caractère non férié de la célébration du 8 mai 1945.

En 1951, le gouvernement décidait de commémorer la victoire alliée de 1945 le 8 mai, sans attendre le dimanche.

Une deuxième loi, du 20 mars 1953, a transformé le 8 Mai en jour férié, à la demande des associations d'anciens combattants. Mais, afin de limiter le nombre de jours fériés en mai, un décret du 11 avril 1959 a fixé la commémoration de la «*victoire de 1945*» au deuxième dimanche de mai (sauf pour le 8 mai 1965, exceptionnellement férié pour le 20<sup>e</sup> anniversaire). Cette décision avait suscité de nombreuses protestations des anciens combattants qui continuaient à

célébrer le 8 Mai. Un second décret du 17 janvier 1968 décidait du retour au 8 mai, sans le rendre férié, pour commémorer la «*victoire remportée par les armées françaises et alliées*», mais en fin de journée. Le 7 mai 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing supprimait le 8 mai du calendrier commémoratif français au nom de la réconciliation franco-allemande - «*J'ai décidé avec le gouvernement français, de ne plus commémorer désormais cet anniversaire, qui sera ainsi le 30<sup>e</sup> et le dernier*» et proposait de faire de cette date une journée de l'Europe. Les réactions furent assez vives chez les anciens combattants.

### UNE CÉLÉBRATION CONJOINTE PAR DEUX PRÉSIDENTS

Et le 2 octobre 1981, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les députés effaçaient cette décision présidentielle et votaient une loi inscrivant la «*victoire du 8 mai 1945*» comme jour férié dans le code du travail. Avec une nouvelle tradition instituée finalement par le président Mitterrand : Les années d'élections présidentielles ont permis de voir une célébration conjointe par deux présidents de la République, l'un tout juste élu mais en sa qualité de maire de Paris, pas encore investi officiellement, l'autre sur le départ, Jacques Chirac et François Mitterrand en 1995, François Hollande et Nicolas



8 Mai 2012

Sarkozy en 2012, Emmanuel Macron et François Hollande en 2017. Mais pas entre Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac en 2012, Nicolas Sarkozy, ayant pris la décision de ne pas assister aux commémorations et de laisser à Jacques Chirac de les présider une dernière fois. Enfin, l'Hymne européen apparut lors des célébrations du 8 Mai en 2005, les drapeaux allemands flottants aux côtés d'autres drapeaux plus communément admis ce jour là, 10 ans après une célébration commune de François Mitterrand avec Helmut Kohl.

Le 8 Mai n'est pas nécessairement une journée marquante des calendriers commémoratifs d'autres pays. Aux États-Unis, le 30 mai est le **memorial day** pour tous les anciens combattants, ni le 8 Mai ni le 2 septembre ne sont retenus, le 11 novembre est le jour des vétérans. Les Russes commémorent le 9 mai ! Si Israël fête le 9 mai, c'est pour commémorer l'indépendance.



Les Anglais marquent le 11 Novembre par deux minutes de silence mais oublient le 8 mai... Antoine Prost considère que «si le 11 Novembre est la réussite commémorative par excellence c'est que cette journée célèbre des citoyens, honorés par l'hommage de la Nation, l'hommage des drapeaux. Le 8 mai ne contient sans doute pas cette dimension. La pluralité des comportements de guerre, la diversité des victimes dans leur nature, la répétition des étapes qui conduisent à la victoire expliquent sans doute cette situation».

### DES COMMÉMORATIONS ESSENTIELLEMENT MILITAIRES

Cependant la guerre 1939-1945 est féconde en dates à commémorer. Des groupes identifiés par leur rapport à la guerre organisent leur mémoire du conflit : pour les résistants de la France Libre, le général de Gaulle en tête, le 18 juin est commémoré de façon systématique, d'autant plus que cette mémoire se donne également un lieu propre, le Mont-Valérien, théâtre d'exécutions puis d'inhumations de résistants. «Cela pousse des associations de résistants et de déportés à demander une célébration particulière de la victoire. La journée des déportés, les journées spécifiques aux mouvements de résistances, la libération des camps... multiplient les dates, les occasions de commémorer dans une approche spécifique à un groupe déterminé par son rapport à la guerre, comme le 6 juin pour le débarquement».

La première commémoration du débarquement a lieu en 1945 à Arromanches, en présence de l'ambassadeur britannique Duff Cooper et de soldats anglais. Depuis, chaque année, des commémorations ont lieu le 6 juin pour célébrer le débarquement et le début de la libération de l'Europe de l'Ouest. Jusque dans les années 1980, les commémorations du débarquement sont essentiellement militaires : les chefs d'État ne sont pas représentés. Leur mise en place après la guerre doit beaucoup à Raymond Triboulet, député du Calvados qui a occupé le ministère des anciens combattants. Le Général de Gaulle était réticent à célébrer une opération militaire anglo-américaine, dont les Français avaient été en grande partie exclus. En 1964, le général de Gaulle refusait de participer au 20<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement.

Il délèguait l'un de ses ministres qui déclarait que le succès du D-Day était dû à la résistance française. Par contre, il est allé en Provence pour commémorer le débarquement, à Paris pour la libération de la Capitale et à Strasbourg pour sa libération. Aucun président américain n'est venu sur les plages normandes avant Ronald Reagan, excepté Jimmy Carter en 1978 à titre privé. «Mais dans le contexte de guerre froide, afin de montrer aux Soviétiques que la Seconde Guerre mondiale n'avait pas uniquement été gagnée à l'Est mais aussi à l'Ouest, le bloc occidental décide de médiatiser davantage ce cérémonial».

### DES CÉRÉMONIES DEVENUES POLITIQUES

Le tournant est dû à François Mitterrand qui, en 1984, transforme la cérémonie militaire d'alors en cérémonie politique où sont invités, sept chefs d'État aux cérémonies fastueuses, dont la Reine d'Angleterre et Ronald Reagan, président des États-Unis. «A cette époque, le Débarquement en Normandie commence à faire jeu égal avec la guerre du Pacifique et depuis, la fréquentation américaine n'a cessé de grandir»

notent les observateurs. «Dorénavant, les commémorations ne sont plus axées sur l'idée de victoire, mais sur l'idée de paix, de réconciliation et de construction européenne. Cela va de pair avec une américanisation de l'événement, qui se manifeste avec l'emprunt à l'anglais américain du terme «vétérans» indique l'historien Olivier Wieworka. Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, en 1994, les vétérans sont mis en avant, au cœur de l'événement. Ils passent du statut de héros à celui de star. «Les cérémonies deviennent une scène diplomatique où se rencontrent les grands chefs d'État et où l'on évoque les conflits contemporains.

Economiquement, les commémorations constituent aussi une nouvelle manne financière, le tourisme historique s'impose en Normandie» notent les observateurs. Des vétérans qui se font de plus en plus rares. Après la chute de l'URSS, d'autres nations se joignent aux commémorations, comme en 2004 l'Allemagne avec Gerhard Schroder et la Russie avec Vladimir Poutine, pour le 60<sup>e</sup> anniversaire, qui se déroule au mémorial de Caen pour ne pas heurter la sensibilité des anciens combattants.

Dix ans plus tard, pour le 70<sup>e</sup> anniversaire, le 6 juin 2014, les hauts représentants des pays ayant participé à la libération de la France et de l'Europe viennent en Normandie : François Hollande, Barack Obama et Vladimir Poutine.



Cinquantenaire du débarquement le 6 juin 1945

Pour le 75<sup>e</sup> anniversaire, ce 6 Juin 2019 devrait avoir lieu l'inauguration du Mémorial britannique à Ver-sur-Mer par Emmanuel Macron et le Premier ministre qui sont attendus sur Gold Beach. «Se pose maintenant la question de l'avenir des commémorations étant donné la disparition naturelle des vétérans. Ces rendez-vous devenus institutionnels vont-ils perdurer ?

Depuis quelques années, les projecteurs se reportent sur les civils, leurs conditions de vie et leurs rôles dans le conflit pendant et après le débarquement» notent les spécialistes.



P. P.

# MÉMORIAL DE LA FRANCE COMBATTANTE

## Nouvelle signalétique pour le Mont Valérien

Une nouvelle signalétique a été mis en place au mois de février 2019 au Mont Valérien haut de lieu de la mémoire de la France Combattante, inauguré par le Général de Gaulle le 18 Juin 1960 et fréquenté par plus 20 000 visiteurs chaque mois. Ces nouveaux dispositifs sont le fruit d'un long travail de recherches et de réflexions à la fois historique mais aussi de conception graphique.

«Les souhaits derrière cette nouvelle implantation sont multiples : L'extérieur permet d'identifier un site auparavant visible mais implicite, de le localiser et de fournir les informations nécessaires pour le contextualiser dans son histoire. Cette partie, identifiable par sa couleur ocre-rouge se fondant parfaitement sur l'esplanade monumentale et minérale du mémorial de la France Combattante, souligne le cadre solennel d'un tel lieu» indique, Rachel Guerromi chargée de la communication des Hauts lieux de la Mémoire en IDF géré par l'ONACVG (Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre). 16 pupitres-cartels historiques, ont été posés en miroir aux 16 Hauts-Reliefs présents sur la façade.

Ils permettent une lisibilité à tous les visiteurs curieux d'en apprendre plus sur ces symboles et ce qu'ils représentent. A l'intérieur du site, sur le parcours du Souvenir, les cubes-pupitres historiques, monumentaux, s'imposent de façon sobre et élégante. Leur disposition tout au long du parcours de visite offre une médiation sensée, là où l'Histoire s'est faite, et apporte un contenu visible, archivistique et historique nécessaire à l'explication de cette histoire complexe et à l'identification des parcours de ces hommes.

«La présentation des uniques photographies prises lors des exécutions au Mont-Valérien, exécution des membres du groupe Manouchian 20/02/2019 le 21 février 1944, met à disposition de tous, ces archives rares» indique t-elle.

### MODERNE, JUSTE ET RESPECTUEUSE

Cette nouvelle signalétique dans l'espace dédié à la mémoire du mémorial, d'une couleur vert-froid se confond dans son environnement boisé et humide.

Les jeux d'ombres et de lumières reflétés sur la surface mat, voulue par l'agence de mise en œuvre Alice dans les villes,



rendent vivants les supports, changeant leur impression et leur lecture au fil des journées et des saisons.

«Symboles d'une mémoire vivante et non figée, c'est une véritable écriture contemporaine.

La mémoire s'y définit comme quelque chose qui vit, se transmet et demeure sur ce lieu où 1008 hommes ont perdu la vie. Cette signalétique, moderne, juste et respectueuse du lieu est une réponse aux interrogations continues autour de la mémoire, de l'histoire et de leur transmission à toutes les générations. Elle suppose de la révérence et souligne un lieu où les notions d'engagements, de diversité, et de valeurs républicaines et citoyennes prennent tout leur sens.

Ainsi ce mémorial du Mont-Valérien est un lieu inscrit dans son temps, incontournable dans la compréhension et la transmission de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et dans la construction des mémoires liées à cette période» ajoute-t-elle.

La prochaine étape devrait l'agrandissement du centre d'information et de documentation situé sur l'esplanade du Mémorial de la France combattante. Cet espace librement accessible informe les visiteurs sur l'histoire de ce haut lieu de la mémoire nationale et sur les possibilités de le visiter, et permet d'accueillir des scolaires pour des ateliers pédagogiques.

## CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX EN 2019

<b>JANVIER</b>	<b>DÉPARTEMENT - VILLE</b>
MARDI 29 (Assemblée générale statutaire)	37 - INDRE-ET-LOIRE à SAVONNIÈRES
<b>FEVRIER</b>	
LUNDI 25 (Assemblée générale statutaire)	89 - YONNE à APOIGNY
<b>MARS</b>	
SAMEDI 2 (Assemblée générale statutaire)	81 - TARN à ALBI
DIMANCHE 10	70 - HAUTE-SAÔNE à VESOUL
SAMEDI 16	16 - CHARENTE à MORNIAC
DIMANCHE 17	31 - HAUTE-GARONNE à ASPET
JEUDI 21 (Assemblée générale statutaire)	28 - EURE-ET-LOIR à MORANCEZ
DIMANCHE 24 (Assemblée générale statutaire)	13 - BOUCHES-DU-RHÔNE à PEYPIN
MERCREDI 27	45 - LOIRET à PATAY
SAMEDI 30	24 - DORDOGNE à PÉRIGUEUX
DIMANCHE 31	76 - SEINE-MARITIME à BUCHY
<b>AVRIL</b>	
MARDI 2 (Assemblée générale statutaire)	07/26 - ARDÈCHE-DRÔME à SAINT-SYLVESTRE (07)
JEUDI 4	96 - BAS-RHIN à STRASBOURG
SAMEDI 6 (Assemblée générale statutaire)	94 - VAL-DE-MARNE à FRESNES
JEUDI 11 (Assemblée générale statutaire)	71 - SAÔNE-ET-LOIRE à CHALON-SUR-SAÔNE
SAMEDI 13	09 - ARIÈGE à LE FOSSAT
SAMEDI 13 (Assemblée générale statutaire)	64 - PYRÉNÉES ATLANTIQUES à HASPARREN
SAMEDI 13	87 - HAUTE-VIENNE à ROCHECHOUART
VENDREDI 26 (Assemblée générale statutaire)	30 - GARD - BEUCAIRE
VENDREDI 26	58 - NIÈVRE - DORNES
VENDREDI 26	79 - DEUX-SÈVRES à VALLANS
SAMEDI 27	08 - ARDENNES à LES MAZURES
SAMEDI 27	14 - CALVADOS à VIRE
SAMEDI 27 (Assemblée générale statutaire)	38 - ISÈRE à SAINT-SAVIN
SAMEDI 27	54 - MEURTHE-ET-MOSELLE à BRULEY
SAMEDI 27 (Assemblée générale statutaire)	78 - EX-SEINE-ET-OISE à MANDRES-LES-ROSES (94)
SAMEDI 27	84 - VAUCLUSE à CARPENTRAS
DIMANCHE 28	47 - LOT-ET-GARONNE à AIGUILLON
<b>MAI</b>	
SAMEDI 4	60 - OISE à MÉRU
SAMEDI 10	56 - MORBIHAN à VANNES
SAMEDI 11 (Assemblée générale statutaire)	46 - LOT à DURBAN
JEUDI 16	36 - INDRE à CHÂTEAUROUX
SAMEDI 18	06 - ALPES-MARITIMES à LA POINTE DE CONTE
SAMEDI 18 (Rassemblement)	64 - BÉARN-PAYS-DE-SOULE à LEDEUX
SAMEDI 18	80 - SOMME à PÉRONNE
DIMANCHE 19	52 - HAUTE-MARNE à CHAUMONT (SEMOUTIERS)
MARDI 21	44 - LOIRE-ATLANTIQUE à BLAIN
JEUDI 23 (Assemblée générale statutaire)	49 - MAINE-ET-LOIRE à SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
JEUDI 23 (Assemblée générale statutaire)	33 - GIRONDE à PODENSAC
VENDREDI 24 (Assemblée générale statutaire)	27 - EURE à LE NEUBOURG
MERCREDI 29 (Assemblée générale statutaire)	10 - AUBE à BARBEREY-SAINT-SULPICE
Entre 27 MAI/12 JUIN (Assemblée générale statutaire)	42 - LOIRE à MONTBRISON
<b>JUIN</b>	
DIMANCHE 2	51 - MARNE à AVIZE
DIMANCHE 2	77 - SEINE-ET-MARNE à MONTEREAU
MERCREDI 5	34 - HÉRAULT-MONTPELLIER à FRONTIGNAN
DIMANCHE 16	76 - SARTHE à TUFFÉ
<b>SEPTEMBRE</b>	
DIMANCHE 22	50 - MANCHE à AVRANCHES

# HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Phéniciens : Avant J.C. Jusqu'en 145  
Colonisation : Romaine : 146 Av. – 429 Ap. J.C.  
Vandales : 431 – 533 Ap. J.C.  
sous la conduite de Genséric (Bône 435)  
Domination byzantine et grecque : 533 – 653  
Conquête Arabe : 653 – 1070  
Domination Berbère : 1070 – 1516  
Domination Ottomane : 1516 – 1830  
Présence Française : 1830 – 1962

Les phéniciens descendaient des Cananéens, peuple sémitique qui occupait les cités de cette région avant 1200 avant J.C. Les premières villes qu'ils édifièrent, Tyr, Sidon, Berytos (actuellement Beyrouth) et Biblos étaient les plus importantes. Le premier comptoir en Afrique, Utique près de Carthage.

Les juifs arrivent au X<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sous la conduite de Joab, chef des armées du Roi David, accompagnés de marchands, d'aventuriers et commencent à se sédentariser.

La ville royale de Rabba est enlevée aux Amonites, peuple issu d'Ammon, fils de Loth, battu par Jephthé et Saül, complètement exterminé par Joab.

Juifs, Phéniciens cohabitent à Oran, exercent le commerce dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.C.

## Colonisation Romaine

• 146 Av. J.C. • 429 Ap. J.C.

Publius Cornelius, surnommé l'Africain (235 – 183 av. J.C.) dans la bataille des grandes plaines détruisit les camps des



L'Algérie Antique

Carthaginois et de leur allié Syphax battit à Zama, Hannibal en 202 av. J.C. Cherchell fut la capitale de Juba II, Roi de la Maurétanie, Algérie, Maroc. Il en fit un centre brillant de civilisation.

## La Colonisation romaine durant cinq siècles

Edification des Villes Romaines

Cuiculum (Djemila près de Constantine)

Hippone (Bône) détruite au VII<sup>e</sup> siècle par l'invasion Arabe.

Ciyrta (Constantine) ; Theveste (Tebessa) ; Timcat (Batna).

Le pays fut alors christianisé.

Saint-Augustin (Aurélius Augustinus) né à Taghaste (Souk Ahras) en 354, convertit en 387. En 391 devient évêque d'Hippone et fonde le premier monastère près de Souk-Ahras.

## Invasion des Vandales 431 – 533

Peuples germaniques orientaux annexèrent successivement la Gaule, la Galice (Espagne), la Bétique.

L'Afrique du Nord et les Iles de la Méditerranée occidentale. Lors des invasions du V<sup>e</sup> siècle ils fondèrent également la Royaume Vandale d'Afrique au Royaume de Carthage (439 – 533).

**Vandales :** Peuplade germanique primitivement établie entre l'Oder et la Vistule et qui se répandit ensuite dans le midi et jusqu'en Afrique. Ils dévastèrent la Gaule (406), appelé par Gérontos, occupèrent la Bétique (depuis l'Andalousie et la Galice) sous la conduite de Genséric, franchirent le détroit de Gibraltar et conquièrent les Trois Maurétanies. la mort de Genséric (477) amorça le déclin des Vandales.

## Domination Byzantine et Grecque (533-653)

Justinien 1<sup>er</sup> – 483 – 565

Après la répression de la sédition de Nika (532), Belisaire, général des armées fut envoyé reconquérir l'Afrique sur les Vandales (533 – 594).

Heraclius, empereur byzantin (610 – 641).

## Conquête Arabe 653 – 1070

Naissance de l'Islam (mot arabe signifiant Résignation) (Religion des Mahométants).

Mahomet, forme occidentale du nom du fondateur de la religion musulmane.

En arabe mohammed «Le Loué» (571 – 632) bibliographie Ibn Hisham Sîrat Al rasûl, Vie du Prophète.

Doctrine fort simple. Un monothéisme épuré, un livre «Le Coran» embrassant comme la bible chez les Hébreux, toute l'organisation sociale et la vie spirituelle. Tels sont les fondements de l'Islamisme.

Mus par l'obligation de divulguer et répandre le contenu du Coran, les arabes musulmans inaugurent une longue période de conquête. Leur triomphe au Moyen-Orient et en Asie mineure les encourage à se diriger vers le Maghreb en 610, l'ange Jibril (Gabriel) lui apparut en lui annonçant sa mission, lui révéla les six premiers versets de la 96 Sourat (Siret el résoul) du Koran. Il imposera avec Omar ibn al Khattab et ses bédouins par le sabre sa nouvelle religion.

S'attaque aux tribus juives de Médine.

Au VII<sup>e</sup> il lance ses guerriers à la conquête du monde pour imposer l'unique religion l'Islam.

Tarik Ibn Zyad converti à l'islamisme après que l'émir Moussa se fut emparé du Maghreb.



La basilique St Augustin à Annaba, l'antique ville d'Hippone.

Appelé en 710 en Espagne par l'archevêque Oppas et le Comte Julien.

révoltés contre le roi Roderic, aborda le rocher qui prit le nom de Djebel-al-Tarik (Gibraltar), pénétra en Gaule jusqu'à Poitiers où il sera battu par Charles Martel (732).

Fondée au X<sup>e</sup> siècle par des marins andalous Oran sera pendant l'invasion arabe l'objet de conflits incessants entre les tribus Omeyades et Almoravides (Bibliographie Ibn Khaldoun (Histoire des Berbères 1854) et Almoravides, pour l'accès au principal port de la région, jusqu'à la prise en 1509 par les Espagnols. Cette emprise cessa en 1708.

Les Français y entrèrent sans coup férir en 1831.

- L'occupation Espagnole dura de 1509 à 1708 et de 1732 à 1792. Dans l'intervalle, la ville avait été reprise par le dey d'Alger, mais Philippe V l'avait reprise de nouveau en 1732. Les Beys de l'ouest y résidèrent ensuite jusqu'en 1890.

#### **Domination Berbère (1070 – 1516)**

Les Almoravides ; Les Almohades ; Les Merinides ; La reconquête. Reconquête des royaumes musulmans de la péninsule Ibérique par les souverains Chrétiens

Commencée en 718, elle s'acheva en janvier 1492 quand Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille chassèrent de Grenade le dernier souverain Boabdil, vassal de Mohammed El Zagal.

#### **Ferdinand V le Catholique, Isabelle la Catholique**

La guerre contre les Maures qu'il reprit en 1481, abouti à la conquête de Grenade, dernier vestige de 8 siècles de présence musulmane en Espagne.

Bibliographie, Histoire des Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle (Paris 1766).

#### **Domination Ottomane 1516 – 1830**

Barberousse, nom donné par les occidentaux à deux frères qui étaient les fils d'un renégat grec.

Le premier, nommé Aroudj, se fit pirate réunissant une flotte de quarante galères qui écumèrent la Méditerranée. En 1516, il détrôna le souverain d'Alger, Salem-Ibn-Témi, qui l'avait pris à son service. Se faisant proclamer souverain de cette ville en 1518, battu et tué à Tlemcen par les troupes de Charles Quint.

Le second nommé Khayn-Ed-Din (Ariodant) fut proclamé à la mort de son frère, souverain d'Alger. Il offrit la souveraineté de ses Etats au Sultan Sélim 1<sup>er</sup> qui, pour l'en récompenser, le nomma «Capoudan pacha» grand amiral. Fortifia Alger, s'empara de Bizerte et de Tunis que Charles Quint lui enleva en 1535. Par représailles, il ravagea les côtes d'Italie, battit André Doria dans le golfe d'Ambracie, pris Castel Nuovo en 1539. Après avoir été victorieux devant Candie, il vint à Marseille comme allié de François 1<sup>er</sup>.

#### **L'esclavage dans l'Islam.**

L'Islamisme primitif considérant tous les hommes comme égaux en tant qu'esclaves d'Allah, nous pouvons nous étonner que la loi musulmane ait officiellement reconnu l'esclavage, mais c'était une coutume tellement répandue dans l'Arabie et dans les pays conquis par les Arabes, que Mahomet ne pouvait songer à l'abolir sans provoquer une révolution qui aurait peut-être compromis à jamais les progrès de la nouvelle religion.

La République Française de 1848 réalisa l'émancipation, Arago, Agenor de Gasparin Wallou, Victor Schoelcher, firent aboutir cette grande réforme.

Du coup, la France qui s'était laissée devancer par la plupart des Nations, les devança par l'ampleur et le libéralisme des mesures dont elle fit bénéficier la race noire.

V. Schœlcher, *Histoire de l'Esclavage* (Paris 1847).

L. Peytraud, *L'Esclavage aux Antilles Françaises avant 1789* (Paris 1897)

#### **La Présence Française**

L'incident diplomatique entre le pacha Hussein Dey et le Consul de France, Pierre DEVAL, sur un sujet d'éventail provoqua le motif du blocus maritime d'Alger par la marine Française en 1827.

Les relations d'Alger avec la France avaient revêtu un caractère de froideur, puis d'amertume, à l'occasion d'une dette contractée de 1793 à 1798 pour le compte du gouvernement français envers une maison de commerce algérienne. Le paiement de cette obligation avait été différé et ce retard irritait d'autant plus le dey Hussein Pacha qu'il était intéressé au règlement du litige. Deval, notre Consul général s'était présenté au printemps de 1827 à la Kasbah pour saluer le dey, celui-ci saisit d'une réclamation de notre agent, s'emporta et lui demanda sur un ton comminatoire s'il recevrait son argent. Deval a répliqué vivement et menaça à son tour Hussein pacha qui s'oublia jusqu'à le frapper au visage avec son chasse mouche en plume de pâon.

Immense retentissement en France à cette insulte. Une flotte placée sous le commandement du Vice-Amiral Duperré ; pour les troupes de débarquement le Comte de Baumont fut nommé général en chef. Le 4 juillet, le drapeau français flottait sur la Kasbah.

*Bibliographie H. de Grammont, Histoire d'Alger sous la domination Turque (1887). C. Rousset, la Conquête d'Alger (1879).*

En attaquant Alger, la France croyait ne venger qu'une injure, détruire un nid de pirate et n'occuper qu'une position maritime sur la côte d'Afrique. Elle était loin de songer qu'elle entreprenait de fonder à ses frais une société nouvelle, d'arracher à la barbarie une terre dévastée pour le peuple, l'assainir et la cultiver. C'est le destin de la France de lutter, de souffrir et de travailler pour l'avenir. Sa mission sur la terre d'Afrique est de présider à la formation d'une nation civilisée. Ce que les Carthaginois, les Romains et les Turcs n'ont pu faire, la France l'accomplira.

Cependant les populations nomades des campagnes délivrées du joug des Turcs, s'abandonnèrent sans réserve au sentiment d'une nation alitée, qu'un homme Abd-El-Kader, sut exploiter contre la France dès 1831. En décembre 1832, le gouverneur, le général duc de Ravigo s'empara de Bône. Le général Voirol, son successeur, occupa Mostaganem et Bougie (1833-34).

Le désastre de nos troupes à la Macta sous l'administration du Comte Drouet d'Erlon, ramena le maréchal Bertrand Clauzel qui vengea l'affront fait à nos armées dans la plaine du Sig et à l'Habra.

Le général Bugeaud le remplaça, défit Abdel kader sur les bords de la Sikkah, et signa le traité de la Tafna le 30 mai 1837. Malgré les succès qui mirent en lumière les talents de nos généraux Duvivier, Changernier, Lamprière, Bedeau, Cavaignac, Abdel Kader restait insaisissable, malgré ses défaites.

C'est au général Bugeaud, nommé gouverneur en février 1841, qu'il était réservé de pacifier le pays.

Le duc d'Aumal en 1843 enleva la smala, Batna, Biska, Dellys furent occupés en 1846. La bataille d'Isly, 18 août 1844 remportée par le Général Lamoricière, Abd-el-kader, épuisé et isolé, se rend le 23 décembre 1847 aux généraux Lamoricière et Cavaignac, le maréchal Randon reçut la soumission de la grande Kabylie en 1859.

C'est seulement en 1884, par la soumission des Ouled-Sidi-Cheik que la pacification fut assurée.

F. C.

*Source Camille Rousset, La Conquête d'Alger, Paris 1879.*

*Histoire de la Conquête et de la colonisation de l'Algérie (Paris 1860).*

# LA VIE DES DÉPARTEMENTS

## CHARENTE

### 74<sup>e</sup> Congrès départemental à MORNAC



Un congrès marqué par un changement à la présidence !  
Le 16 mars dernier, dans la salle des fêtes de Mornac, s'est tenu le dernier congrès que présidait Pierre Besse qui assurait les fonctions de président départemental depuis avril 1999.

Plus de 200 personnes ont assisté aux travaux en présence du Sous-Préfet de Confolens, du représentant du Président du Conseil départemental, du Directeur de l'ONAC Charente et du Délégué fédéral Armand Fort.

Après la présentation des différents rapports, la passation de pouvoir a eu lieu entre Pierre Besse et Pierre Ferrachat qui était jusqu'alors Secrétaire général.

Le Délégué fédéral a exprimé ses remerciements et ceux de la Fédération à Pierre BESSE pour son engagement pour le monde combattant pendant toutes ces années.

Les congressistes se sont levés pour lui rendre un vibrant hommage par des applaudissements.



Les travaux clôturés, les congressistes et 60 porte-drapeaux ont formé un défilé pour se rendre au monument aux Morts où a eu lieu la remise de gerbes par les autorités et la remise de décorations par Armand Fort.

## CÉRÉMONIES 2019 DU 8 MAI A PARIS

La cérémonie anniversaire de la victoire de 1945 doit débuter à 10h30 à Paris.  
Le président de la République dépose traditionnellement une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe et salue les représentants du Monde combattant.

## BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** <sup>(1)</sup> par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 46 rue Copernic, 75116 Paris.

<sup>(1)</sup> Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

## LES MOTS CROISÉS DE PIERRE NIVET



### HORIZONTALEMENT

- I. Au-delà des Alpes.
- II. Dîner - Milieu de béat.
- III. Accompagne - Demande polie.
- IV. Pivotes - Crier sous bois.
- V. Personnes soumises.
- VI. Vrai - Début d'item - Demi bébé.
- VII. Stars.
- VIII. Début d'étagère - Imprévisible.
- IX. Prénom masculin - Frustrés.
- X. Formules magiques - Note.

### VERTICALEMENT

1. Percées.
2. Rectifie - Fin de titre.
3. Découvrais.
4. Panier de ballon - Chiffres d'affaires.
5. Nazi - Possessif - Moitié de petit cheval.
6. Forme conjuguée de veiller.
7. Femelles du lévrier.
8. Souverains pontifes - Amas.
9. Populaire rien du tout.
10. Irisées - Possessif.

### PROBLÈME n° 212

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

### SOLUTION DU PROBLÈME N° 211

#### HORIZONTALEMENT

I. OPERATIONS. II. ULTERIEURE. III. VA - CET. IV. ETAU - IOTA. V. ROI - ALLIAS VI. VI. TN - MALIN. VII. NE - AVENS. VIII. RO - SIRES. IX. EPIEUSE - NE. X. SABOTERIES.

#### VERTICALEMENT

1. OUVERTURES. 2. PLATON - OPA. 3. ET - AI - IB. 4. REÇU - METEO. 5. ARE - AA - UT. 6. TITILLASSE. 7. IE - OLIVIER. 8. OUATINER. 9. NR - AA - NENE. 10. SEC - SASSES.

## CONNAISSEZ-VOUS LES RESSORTISSANTS ? DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Selon le code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, sont Ressortissants de l'ONAC.

- Les invalides pensionnés de guerre et des Opérations Extérieures.
- Les titulaires de la carte du combattant.
- Les combattants volontaires de la Résistance.
- Les conjoints et partenaires survivants pensionnés ou qui auraient bénéficié d'une pension militaire ou de victime civile, s'ils n'avaient pas opté pour une autre pension.
- Les ascendants de militaires ou de civils morts pour la France.
- Les pupilles de la Nation et orphelins de guerre.
- Les déportés et internés résistants et politiques.
- Les Anciens Prisonniers de Guerre.
- Les patriotes résistant à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle, incarcérés en camps spéciaux.
- Les réfractaires.
- Les patriotes transférés en Allemagne.
- Les patriotes réfractaires à l'annexion de fait.
- Les victimes civiles de guerre, y compris les victimes d'actes de terrorisme.
- Les personnes contraintes au travail en pays ennemi.
- Les victimes de la captivité en Algérie.
- Les titulaires du titre de reconnaissance de la Nation (TRN).
- Les prisonniers du Viet-Minh.
- Les conjoints ou partenaires survivants de titulaires de la carte du combattant ou de bénéficiaires du CPMIVG.

### RAZ DE MARÉE ATTENDU

Chers Amis OPEX, comme vous pouvez le voir dans le titre « le raz de marée attendu » c'est vous ?

Vous avez le devoir de nous rejoindre, de faire grossir sans modération les associations de combattants, elles sont « le garant » de votre avenir.

Sans vous, la génération combattante deviendra obsolète.

Attention : nous sommes surveillés de près par les hautes instances pour nous réduire à néant.

Soyons forts et nombreux à contrecarrer cette attente.

C'est maintenant qu'il faut agir.

Pascal Sophys

**Société  
SNAPP  
REPORTAGES**  
Boutillier  
Georges  
  
B. P. 27  
92250  
La Garenne  
Colombes  
Portable  
06 75 66 45 29

Mistral Média  
22 rue La Fayette  
75009 PARIS  
Tél : 01 40 02 99 00

## LE PG-CATM

68<sup>e</sup> année - Nouvelle série  
Pages spéciales départementales incluses  
MAI 2019 - N° 1002

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.  
Reconnue d'utilité publique sous le titre  
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»  
par décret du 1<sup>er</sup> avril 1948.

Directeur de la publication : François CRESEVEUR  
Administration-Rédaction :

46, rue Copernic, 75116 PARIS

Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

#### Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET

Parc de la Vatine 11 rue Pierre Gilles de Gennes

76130 MONT SAINT-AIGNAN

# LA GUERRE D'ALGÉRIE

## 60 ANS DÉJÀ !



CETTE PIÈCE DORÉE À L'OR FIN 24 CARATS

**0€\***  
au lieu de ~~24,50€~~

jusqu'au 07/06/2019

Tél. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,40 TTC la minute + prix de l'appel)  
RCS Paris B 331 479 287. Offre réservée aux personnes majeures. \* (+ 6,50€ de frais de traitement).

- Ø 41 mm - 31g
- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

Avers

Cette magnifique pièce dorée à l'Or fin 24 carats marque le souvenir des actions militaires.

**VOTRE CADEAU**  
la carte de l'Algérie en 1954



[www.tresordupatrimoine.fr](http://www.tresordupatrimoine.fr)

**OFFRE DE BIENVENUE CETTE PIÈCE OFFERTE**

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

Oui, envoyez-moi la pièce GRATUITE, dorée à l'Or fin 24 carats, "Opérations pierres précieuses 1959-1960", avec son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,50€ par :

Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Cryptogramme au dos de ma carte (indispensable)

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 07 juin 2019.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Combattants du XX<sup>e</sup> Siècle dorés".

Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site internet [www.tresordupatrimoine.fr](http://www.tresordupatrimoine.fr). Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1570610 1117C/P9180

M<sup>me</sup>/M. \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Date de naissance J J J J M M A A J J

Informez-moi de vos offres internet :

E-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

En nous communiquant votre adresse e-mail, vous acceptez de recevoir les offres commerciales de notre société et de nos partenaires.

Date \_\_\_\_\_ Signature obligatoire

**CLUB FRANÇAIS DE MONNAIE**  
UN DÉPARTEMENT DE TRÉSOR DU PATRIMOINE

327/19